

MAISONSGOUTTE

Pôle intercommunal : une rentrée des classes prévue à la fin de l'année

Le groupe scolaire et pôle périscolaire pour les communes de Maisongoutte, Saint-Martin, Breitenbach et Steige devrait ouvrir avant 2024.

Maire de Breitenbach et président du syndicat intercommunal à vocation unique (Sivu) du Honcourt, Jean-Pierre Piela raconte ci-dessous la genèse du projet de construction du groupe scolaire et du pôle scolaire de Maisongoutte.

« En 2015, les parents d'élèves de Breitenbach ont interpellé le conseil municipal sur la création d'un accueil périscolaire. Une réflexion s'est engagée. Un sondage a été mené. Dans un deuxième temps, j'ai pris contact avec Raymond Wirth, le maire de Saint-Martin à l'époque, pour savoir s'il avait un projet dans les cartons pour sa commune. Nous avons commencé à travailler ensemble sur un projet plus ambitieux durant un an et demi en envisageant une implantation à Breitenbach. Au moment où tout cela devait avancer, la commune de Maisongoutte s'est intéressée au projet. »

Un nouveau sondage a été effectué auprès des habitants des communes afin de savoir si la création d'un service d'accueil périscolaire avait un intérêt. Le village de Stei-



À Maisongoutte, le chantier du groupe scolaire et du pôle périscolaire doit regrouper les élèves des communes de Maisongoutte, Saint-Martin, Breitenbach et Steige. Photos DNA/Franck DELHOMME

ge décline alors la proposition d'intégrer le projet.

Un bâtiment de 2 000 m² entièrement passif

Entre 2017 et 2018, Sébastien Koch, architecte au sein du CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) du Bas-Rhin, accompagne les collectivités durant leur réflexion. Des réunions avec les enseignants sont menées afin de définir leurs besoins et, en août 2018, le programme du

CAUE est validé.

Le Sivu du Honcourt est créé dans la même année, puis le concours d'architecte est lancé. « Nous avons reçu 70 propositions. Nous avons décidé d'en faire travailler trois sur un projet rémunéré », rappelle Jean-Pierre Piela.

Le permis de construire a été déposé en 2020, les travaux ont démarré le 12 juillet 2021. « Le bâtiment de 2 000 m² est complètement passif. Mais nous avons

tout de même installé une petite chaudière à pellets », souligne Jean-Pierre Piela, précisant : « Nous ne pouvions pas construire un édifice tout en bois pour des raisons de sécurité. Nous avons tout de même un bardage avec du bois provenant des forêts communales. »

Huit salles de classe pourront accueillir 200 enfants

Le bâtiment devrait accueillir environ 200 enfants



Les élémentaires bénéficieront d'une cour bétonnée qui sera végétalisée.

scolarisés dans les niveaux maternelles et élémentaires. Huit salles spacieuses et lumineuses sont équipées des dernières technologies. « Nous avons choisi de recycler le mobilier des différentes écoles et de n'acquiescer que le nécessaire. L'économie représente environ 15 000 € ».

Quatre salles se trouvant au rez-de-chaussée constitueront l'école maternelle. Une cour extérieure est en cours d'aménagement derrière le bâtiment pour les élèves de maternelle. L'étage sera dévolu aux élèves de l'école élémentaire. Ces derniers bénéficieront d'une cour extérieure bétonnée devant être végétalisée.

Une bibliothèque, une salle d'évolution pour l'école (qui pourra accueillir des manifes-

tations extérieures), une autre modulable pour l'accueil périscolaire, des sanitaires et des espaces techniques ont été aménagés. Une salle de restauration avec un espace technique pour réchauffer les plats a aussi été construite. « Les accueils périscolaires sont gérés par la MJC Le Vivarium. Pour les repas, un prestataire de services vient livrer les plats préparés », souligne Jean-Pierre Piela. L'espace restauration donne sur un espace vert aménagé pouvant être le lieu d'activités.

Le groupe scolaire et le pôle périscolaire devraient ouvrir pour la Toussaint. Le président du Sivu affirme : « Les élèves seront dans leurs nouvelles classes avant la fin de l'année. »

Vivien MONTAG

Des solutions avant... et après

■ Deux accueils périscolaires provisoires

En attendant l'ouverture du pôle scolaire et accueil périscolaire du Sivu du Honcourt, deux accueils périscolaires provisoires ont été ouverts au foyer Saint-Antoine de Maisongoutte et à la mairie de Breitenbach. « Cette solution transitoire a été trouvée pour ne pas pénaliser les parents qui avaient inscrit leurs enfants pour cette rentrée », indique le maire de Maisongoutte Christian Haessler.

■ Que vont devenir les bâtiments des futures ex-écoles ?

À Breitenbach, la réflexion est déjà engagée sur la reconversion du bâtiment école. « Les salles du rez-de-chaussée serviraient à la création d'un pôle artisanal. Nous avons déjà deux artisans de Breitenbach qui sont intéressés par ces locaux. À l'étage, nous envisageons d'aménager deux ou trois appartements. Il y a un manque de F1, F2 et F3 dans la vallée de Villé », indique Jean-Pierre Piela, maire de Breitenbach.

À Maisongoutte, l'école de Wagenbach et celle au centre du village resteront ouvertes jusqu'au déménagement. « Le conseil municipal a choisi de vendre l'école de Wagenbach. L'affaire est en bonne voie. Concernant l'école du centre, qui était l'ancienne mairie, le lieu deviendra une maison des associations », indique le maire Christian Haessler.

À Steige, la maire Monique Houlin envisage la vente du bâtiment école. « C'est, pour l'instant, notre première option ! »

À Saint-Martin, « le projet ne semble pas encore défini », indique Jean-Pierre Piela. Le maire André Muller n'a pu être joint.

Un budget de 6,5 millions d'euros

Le montant de l'investissement porté par le Sivu du Honcourt pour la construction du regroupement pédagogique intercommunal (RPI) et accueil périscolaire à Maisongoutte est de 6,5 M€ TTC. Le coût d'acquisition du terrain auprès de la communauté de communes de la vallée de Villé est de 130 000 €. L'entité regroupe les communes de Steige, Maisongoutte, Saint-Martin et Breitenbach.

« Plan mercredi »

Le remboursement d'un emprunt de 2,32 M€ court sur 25 ans. « La part de chaque commune a été établie au prorata du nombre d'habitants des villages. Maisongoutte et Breitenbach sont les plus gros contributeurs. Après un long moment de réflexion lié à une gestion délicate, Steige nous a finalement rejoints au 1^{er} septembre », indique Jean-Pierre Piela. « La sous-préfète a finement analysé la situation pour permettre à Steige de nous rejoindre en cours de projet. »

La construction est subventionnée à hauteur de plus de



La construction du RPI est subventionnée à plus de 56 %.

56 %. L'État, via la dotation d'équipement des territoires ruraux, finance 650 000 € au titre de l'année 2020 et 504 261 € pour 2021. Dans le cadre du soutien à l'amélioration du cadre de vie et des services, la Région subventionne à hauteur de 200 000 €. Cette même collectivité finance une aide à l'étude et l'appel à projet pour le bâtiment passif à hauteur de 107 000 € et la chaudière via le programme Climaxion pour 24 185 €. La

Collectivité européenne d'Alsace finance 300 000 € pour la partie école et 622 041 € pour la partie périscolaire.

Dans le cadre de l'accueil périscolaire, la Caisse d'allocations familiales (CAF) doit verser un financement spécifique de 300 000 €. Cette somme favorise la mise en place du « Plan mercredi » prévoyant des animations en matinée. La CAF finance 120 places d'accueil périscolaire pour 396 000 €.

DES COMPENSATIONS ?

« Nous réfléchissons à l'acquisition de terrains supplémentaires pour augmenter la cour végétalisée du rez-de-chaussée de l'école maternelle. Cette nouvelle superficie pourrait aussi nous être utile en cas de mesures compensatoires à adopter. En principe, le terrain de l'école n'a pas été identifié comme étant une zone humide », relève Jean-Pierre Piela, président du Sivu du Honcourt.

■ Le terrain en face de l'école répertorié comme zone humide

Il poursuit : « Aucun diagnostic n'a été réalisé avant le démarrage des travaux. Mais le terrain juste en face de l'école a été répertorié comme zone humide. Il est donc possible que nous devions envisager des mesures à la demande de l'État. »

CHAMPION champion-direct.com

COLMAR - SÉLESTAT

2 magasins pour mieux vous servir !

CHAMPION SÉLESTAT
DREYUS SAS
30, route d'Oschwiller - 67600 Sélestat
Tél. 03 88 92 10 47
Lundi au vendredi : 7h-12h et 13h30-18h
Samedi : 8h-12h

CHAMPION COLMAR
SOMMEREISEN SAS
170, rue du Ladhof - 68000 Colmar
Tél. 03 89 21 72 17
Lundi au vendredi : 7h-12h et 13h30-18h
Samedi : 8h30-12h et 13h30-17h

ici

tout le monde peut s'équiper comme un Champion

Créez votre compte et bénéficiez de **-10%*** toute l'année !

* Hors frais d'ouverture de compte bancaire et coût de vos services. Voir votre magasin pour connaître les conditions d'application de cette offre. Offre réservée aux clients. Hors promotions et ventes.